

INAUGURATION DE L'AIRE D'ACCUEIL INTERCOMMUNALE DE LA PIERRE-BLANCHE À CREIL : L'ACSO REMPLIT SES OBLIGATIONS LEGALES

Le mardi 13 octobre 2020 à 11h00, Jean-Claude Villemain, Président de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et Maire de Creil, inaugure l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage, située à Creil, au croisement du boulevard Salvador Allende et de la bretelle de l'échangeur des routes départementales 201 et 162. Il est entouré de Badia Zrari, Vice-Présidente de l'ACSO et Maire-adjointe de Nogent-sur-Oise et de Corinne Orzechowski, Préfète de l'Oise.

L'aire d'accueil intercommunale de la Pierre-Blanche comporte 30 places regroupées en 16 emplacements. 14 emplacements peuvent accueillir 2 caravanes et 2 emplacements sont prévus pour 1 caravane. Un des emplacements est accessible aux personnes à mobilité réduite. Chaque emplacement est équipé d'un bloc sanitaire comprenant une douche, un WC et un espace cuisine non fermé avec évier. Deux arrivées d'eau sont également prévues ainsi qu'une évacuation d'eau de lave-linge, des prises électriques et un éclairage individuel. Les compteurs d'électricité et d'eau sont individualisés.

Le schéma départemental de l'Oise pour l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage, approuvé le 4 avril 2019 par la commission consultative des Gens du Voyage, prescrivait la réalisation de 30 places de caravanes en aire d'accueil sur le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise. La ville de Creil a mis gracieusement à disposition de l'ACSO un emplacement de 7.000 m² permettant la prise en charge de 30 caravanes. L'aire d'accueil intercommunale de la Pierre-Blanche répond ainsi à l'exigence de la loi et permet donc à l'Agglomération de remplir ses obligations légales et d'être en conformité avec le nouveau schéma départemental des gens du voyage.

L'ACSO a confié la gestion de l'occupation des emplacements et de l'entretien de l'aire à la société DM Services.

Le droit de place forfaitaire pour un emplacement de 2 places s'élève à 3€ par emplacement et par jour. L'eau est facturée 4,52 € TTC par m³ et l'électricité 0.18 € TTC du Kwh. Les voyageurs doivent au moment de l'inscription s'acquitter d'une caution de 90€, d'un mois de droit d'emplacement et d'une semaine de consommation d'eau et d'électricité. La durée du séjour maximum est de 3 mois consécutifs.

Pour accéder à l'aire d'accueil, les gens du voyage doivent se renseigner sur les places disponibles et prendre rendez-vous en amont de l'arrivée au numéro d'astreinte des aires d'accueil de l'Oise : **06-51-97-43-51**.

A savoir

La loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage précise la procédure d'élaboration et de révision, tous les 6 ans, des schémas départementaux pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Les schémas sont élaborés conjointement par le Préfet et le Président du Conseil Départemental. Ils prescrivent les besoins d'aménagement d'aires d'accueil permanentes, de terrains de grands passages, et ceux découlant de la sédentarisation des familles.

CONTACTS PRESSE : 33-201013

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.